

Les décisions

- 1 - Taux de prélèvement et critères pour le bonus-qualité recherche.
- 2 - Proposition de création d'un DEA en sciences de l'éducation.
- 3 - Renouvellement du GIP Céramiques Fines de Maubeuge.

BONUS QUALITE RECHERCHE (B.Q.R)

Lors du dernier Conseil Scientifique (17 février 1992), il avait été décidé que tout ou partie du BQR (prélèvement de 15 % sur les crédits de fonctionnement et d'équipement de chaque équipe) pourrait être redistribué aux équipes reconnues et aux 6 non reconnues.

Les conseillers décident à l'unanimité de ramener à 10 % le prélèvement BQR sur la ligne "crédits de fonctionnement : 1.380.000 F TTC".

Ce prélèvement sera opéré chaque année pendant la durée du contrat de développement et des études doctorales. Ce "BQR Solidarité" de 138.000 F en 1992 est destiné exclusivement aux 6 équipes non reconnues. Il sera attribué sur projet présenté lors d'un prochain Conseil Scientifique.

Le Conseil a également :

- rejeté la proposition de prélever 15 % pour le BQR sur les crédits de fonctionnement des DEA (6 abstentions, 1 voix pour, 23 contre).

- décidé à l'unanimité, de prélever 15 % pour le BQR sur la ligne "crédits d'équipement : 630.000 F HT" ; ces crédits sont uniquement destinés à l'équipement des 19 équipes (réserve du Conseil Scientifique ; projets ; installations des nouveaux enseignants).

DEA "SCIENCES DE L'EDUCATION"

Madame Martine Adallah-Preceille, directrice du LAPEM (laboratoire pédagogie multimédia), propose la création d'un DEA en sciences de l'éducation intitulé : "école, formation et entreprise : éthique, diversité culturelle et technologie". Les thèmes de recherche sont "attractifs", précise l'auteur du projet, car il n'existe aucun DEA en France qui recouvre ces domaines. Le corps professoral sera composé d'enseignants-chercheurs des universités de Paris V, Paris VIII, Paris III, Paris Nord, Genève et Valenciennes. Des contacts ont également été pris avec la Belgique et l'Allemagne.

GIP CERAMIQUES FINES

Le groupement d'intérêt public (GIP) de Maubeuge qui est le support juridique du centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT) céramiques fines, a été créé pour une durée de 5 ans... qui s'achève le 29 juin. La participation de l'université au GIP est de 60 %, sous forme de mise à disposition de personnels.

Le conseil donne un avis favorable, à l'unanimité pour un renouvellement du GIP pour une durée de 5 ans.

Etaient présents :

Monsieur THIERRY, Vice-Président chargé de la Recherche et des Etudes Doctorales.

Personnalités extérieures : Messieurs Chevalier, Dieulin.

Collège A : Messieurs Bricout, Bruneel, Diers, Gaudier, Le Ray, Millot, Ravalard, Vaillant.

Collège C : Messieurs Labraga, Lefebvre, Ouriachi, Roger, Rouzé.

Collège D : Madame Piron, Monsieur Brassart.

Collège E : Monsieur Danjou.

Collège F : Monsieur Bury

Collège usagers : Mesdemoiselles Duribreux, Piechowiak.

Membre de droit : Monsieur le Secrétaire général.

Invités : Madame Abdallah-Pretceille, Monsieur Defossez.

Ont donné pouvoir :

Messieurs Pasqualini et Delbecq à Monsieur Dieulin, Monsieur Giusto à Monsieur Vaillant, Monsieur Castelain à Monsieur Bruneel, Monsieur Florent à Monsieur Gaudier, Monsieur Oudin à Monsieur Ravalard, Monsieur Ourak à Monsieur Lefebvre, Mademoiselle Autem à Mademoiselle Piechowiack, Mademoiselle Escher à Mademoiselle Duribreux.

Excusés :

Messieurs Georges-François, Dumas, Petit.